



COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Les Veys*)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/20 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Ambition 1 : Bâtir collectivement une nouvelle vision – 02. Mieux connaître le territoire et expérimenter des alternatives - M5. Un territoire d'excellence pour la recherche

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentan-les-Maraix (*Les Veys*), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige COLLETTE (*pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît FIDELIN, Patrick THOMINES (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*)

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOR (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélié GIGAN*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise – *pouvoir de Bertrand LECONTE*), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Miche MAUDUIT*), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan – *pouvoir de Gérard VOIDYE*), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Laurent HUET*), Aurélien MARION (Apperville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Christophe FOSSEY*), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Aurélié GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAUT** (Rauville-la-Place), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs

Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/20 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Ambition 1 : Bâtir collectivement une nouvelle vision – 02. Mieux connaître le territoire et expérimenter des alternatives - M5. Un territoire d'excellence pour la recherche

En 2024, le Parc naturel régional sollicitera des chercheurs pour participer au comité scientifique qui sera lancé en 2025. L'objectif sera de mobiliser des experts d'horizons différents, dont les regards croisés enrichiront les contributions du comité.

Sur la thématique de l'eau, un programme de recherche ambitieux est en cours d'élaboration, en lien avec la reconversion de la tourbière de Sèves. Il devrait se concrétiser, en 2024, avec l'ambition de mieux comprendre les fonctionnements hydrologiques, en surface et en profondeur, à l'échelle du bassin versant de la Sèves et d'élaborer un modèle conceptuel de simulation de montée des eaux. Le BRGM est associé à ce programme de recherche. Un programme, en cours d'élaboration, concerne l'accompagnement en sciences humaines et sociales des acteurs du territoire pour l'écriture d'un nouveau projet de territoire.

Sur la thématique du carbone, l'installation d'un dispositif de suivi à long terme des émissions est également programmée sur la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie, avec le suivi scientifique du laboratoire de recherche de l'Université de Rennes 1 et le Service National d'Observation Tourbières. Des mesures avec des dispositifs mobiles seront réalisées sur le territoire du projet de reconversion de la tourbière de Sèves.

Les dépenses liées à ces études sont détaillées dans la Mesure 9.

L'Observatoire de la Biodiversité sera alimenté par le travail des agents du Parc naturel régional et par diverses prestations d'études en acquisition de données naturalistes, présentées dans la Mesure 7.

Le Parc naturel régional anime l'interface GeoNature (dont le transfert des données SERENA) et alimente les bases de données régionales et nationales.

Un stage interparcs est prévu en 2024. Adossé aux travaux du GIEC dont les résultats sont disponibles librement (données DRIAS notamment), le Parc naturel régional Normandie-Maine a réalisé en 2023, en partenariat avec l'Université de Caen Normandie, une modélisation du changement climatique à échelle fine sur son territoire et celui des EPCI qui le recoupe. Afin de partager cette connaissance et de tester la rudesse du modèle, il est proposé de décliner cette modélisation à l'échelle des trois autres territoires de Parc naturel régional.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Un stagiaire, étudiant de Olivier Cantat, sera recruté par le Parc naturel régional du Perche pour réaliser cette modélisation à l'échelle des Parcs naturels régionaux normands. Le travail portera sur une spatialisation d'une période de référence pour « le climat passé » allant de 1976 à 2005, puis deux projections temporelles : horizon proche 2050 et moyen 2070.

L'horizon 2100 sera modélisé, dans le cadre de cette action, en fonction du temps disponible du stagiaire. Le stage sera financé par l'association L'Interparc normand, bénéficiant d'un financement exceptionnel de la région Normandie.

L'amélioration de la connaissance s'impose pour mieux évaluer les impacts du changement climatique sur le territoire et conforter la mise en œuvre transversale des actions de ce programme triennal. Tous les champs thématiques sont concernés avec la création ou le renforcement d'observatoires thématiques : eau, tourbière, agriculture et météorologique.

Des investissements en informatique (outils de monitoring, amélioration des serveurs de données, outils de stockage services de consultation en ligne, etc.) sont prévus afin de structurer les outils de suivi.

Code budgétaire : 24_M051_OBSO_SIG

Dépenses d'investissement 2024		Recettes d'investissement 2024	
21838 – Autre matériel informatique	9 500,00 €	1312 RÉGION	9 500,00 €
6228 – Prestations de services extérieurs	500,00 €	7472 RÉGION	500,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			10 000,00 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 avril 2024

Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village, Ponds d'Ouve - BP 137
Saint-Germer-sur-Ment
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr